

## LA DESTINÉE SINGULIÈRE DE JACQUES BARIL (1758-1824)

Curé de campagne, prêtre constitutionnel, révolutionnaire, défroqué, marié, père de famille, bonapartiste, latiniste, professeur, poète, disgrâcié par Louis XVIII, mort dans l'indigence : ainsi se présente la carrière mouvementée de cet homme de caractère.

Jacques Baril, né à Rochefort le 16 mai 1758 d'une famille de négociants, fait ses premières études à Saintes, puis suit des cours de théologie chez les Bénédictins de Saint-Jean-d'Angély. Il embrasse l'état ecclésiastique et devient curé de Saint-Martin-des-Lauriers, près de Saint-Agnant<sup>1</sup>.

### La Révolution

En 1790-91, Baril est maire de sa paroisse des Épeaux-Saint-Martin-des-Lauriers<sup>2</sup>. Le 27 mars 1791, il est élu au premier tour, par 26 voix sur 41, curé de Saint-Nazaire, en remplacement du curé Marginière. Après les votes, lecture est donnée d'une lettre de Baril du 25 mars, dans laquelle « cet ecclésiastique développait, avec l'énergie d'un excellent patriote, d'un ami de la Constitution, les principes les plus dignes d'éloge »<sup>3</sup>. Le 24 avril 1791, le nouveau curé prête le serment civique devant la municipalité assemblée à l'église<sup>4</sup>.

Plus tard il est élu « notable » et officier public. Membre de la Société populaire, il exerce une forte influence dans l'assemblée électorale qu'il préside, notamment lors de la crise que traverse Saint-Nazaire en novembre-décembre 1791<sup>5</sup> : le 11 décembre, en présence d'un délégué du directoire du district, où l'on s'inquiétait de la démission des élus, c'est lui qui « démontre, avec toute la force et l'énergie d'un curé patriote et constitutionnel, l'importance de la formation d'une municipalité », et qui convainc les derniers élus d'accepter leurs charges. En 1792, après la proclamation de la République, c'est encore lui qui préside l'assemblée électorale pour le renouvellement de la municipalité<sup>6</sup>. Nous ne savons rien de la période suivante, sinon qu'il renonce à son engagement religieux et se marie avec la sœur du curé Étienne Reignier, qui avait lui aussi prêté serment en 1791 et avait été élu le 28 mars curé de Moëze<sup>7</sup>.

### L'Empire

Dans les années 1800, Baril mène une vie honorable de père de famille. Il est nommé précepteur à Saint-Nazaire, puis professeur de troisième au collège de Rochefort, où il

---

<sup>1</sup> Les renseignements de la période révolutionnaire m'ont été fournis par Claude Thomas, que je remercie.

<sup>2</sup> Procès-verbal de la fête du pacte fédératif des deux rives de la Charente, le 6 avril 1790 à Rochefort.

<sup>3</sup> Procès-verbal de l'élection des curés du district de Marennes, 27-29 mars 1791.

<sup>4</sup> Registre des délibérations de la municipalité de Saint-Nazaire.

<sup>5</sup> Voir aussi Claude Thomas, « L'insurrection de Saint-Nazaire-sur-Charente en 1792 », *Roccafortis*, Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort, 3<sup>e</sup> série, tome III, n° 20, septembre 1997, p. 200-208.

<sup>6</sup> Même référence que note 4.

<sup>7</sup> Reignier remet ses lettres de prêtrise lorsque la Convention le décrète, et se retire à Tonny-Charente. En 1807, il est nommé curé de Saint-Nazaire, desservant aussi la paroisse de Soubise jusqu'à sa mort le 22 septembre 1827. Registre paroissial de Soubise.

enseigne le latin. Ses qualités pédagogiques et morales lui valent le respect unanime. S'y ajoute « sa pratique de la charité chrétienne », selon Rainguet, qui rapporte l'anecdote suivante : « un jour, l'un [de ses élèves] s'en étant fortement écarté, Baril le rappela aussitôt à son devoir, en lui répétant ce mot avec une certaine énergie : charité ! charité !... »<sup>8</sup>. On compte parmi ses élèves le naturaliste Lesson, l'abbé Lhoumaud, missionnaire renommé en son temps, l'historien Fleury et le général Duvivier, tué sur les barricades de juin 1848.

Ses premiers écrits sont des vers latins. Ainsi paraît en 1806, chez Jousserant, à Rochefort, la *Napoléonide* (*Napoleonidos, auctore Jacobo Baril, apud collegium Rupifortense linguae latinae professore*). Lors du passage de Napoléon à Rochefort en 1808, c'est Baril qui lit, le soir du 5 août, sur la scène du théâtre, devant l'Empereur, un fragment de son œuvre en français<sup>9</sup> :

« O grand Napoléon ! Quelle muse hardie  
Chanterait dignement ton sublime génie.  
[...] Tes vertus dans l'Olympe ont fondé ton empire  
Les mortels ni le temps ne pourront le détruire.  
Par toi le monde entier se trouvant ennobli,  
Alexandre et César vont tomber dans l'oubli... »

Le 27 décembre de la même année, en qualité de régent du collège de Rochefort, il est élu membre résident de la Société de Littérature, Sciences et Arts, ancêtre de la Société de Géographie. Lors de son admission le 10 janvier 1809, il fait hommage à l'honorable compagnie du premier chant de son poème la *Napoléonide*, et de la traduction en vers latins de la *Bataille d'Austerlitz*, poème écrit par Millevoye. Un mois plus tard, il lira une traduction en vers latins de l'*Indépendance de l'homme de lettres*, du même poète<sup>10</sup>. Malgré une présence active à toutes les séances, Baril donne brutalement sa démission de la Société le 22 mai 1810, au grand étonnement de ses collègues<sup>11</sup>.

Outre un *Dithyrambe sur le mariage de Napoléon avec Marie-Louise* en vers français et latins, il donne de nouvelles traductions en vers latins de Millevoye (*Belzunce, Le Voyageur*). A l'occasion de la mort de Cochon-Duvivier, il écrit un *Honos funereus* qu'il transmet à la Société de Littérature le 1<sup>er</sup> janvier 1814<sup>12</sup>.

## La Restauration

Les frasques révolutionnaires de Baril sont apparemment oubliées, mais non sa passion napoléonienne. Il réédite en effet à Rochefort, chez Goulard, en 1815 – pendant les Cent-Jours ? – sa *Napoléonide ou première conquête de l'Italie par Napoléon*, en version française cette fois-ci ! La sanction ne se fera pas attendre. Immédiatement révoqué, le savant professeur tombe dans l'indigence. Il ne peut plus compter que sur des leçons particulières<sup>13</sup>, sur sa plume de poète et sur l'aide de ses amis, en particulier ceux qu'il a conservés à la

---

<sup>8</sup> Rainguet, Bibliographie saintongeaise, p. 59.

<sup>9</sup> Jules Silvestre, « Napoléon à Rochefort en 1808 », Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort, tome 35, 1913, p. 131.

<sup>10</sup> Les deux premiers vers de Millevoye (« La noble indépendance est l'âme des talents / Rien ne peut du génie enchaîner les élans ») sont ainsi traduits par Baril : « Inclyta libertas haeret mens dotibus altis / Nil valet ingenii vinclis cohibere volatum ».

<sup>11</sup> Procès-verbaux des séances n° 1, 1806-1813, Archives de la Société de Géographie de Rochefort.

<sup>12</sup> Procès-verbaux des séances n°2, 1813-1827, Archives de la Société de Géographie de Rochefort. L'éloge funèbre de Cochon-Duvivier commence ainsi : « Munera quanta dedit nobis Vivarius olim ! ».

<sup>13</sup> Baril figure parmi les « instituteurs » dans *l'Annuaire de la ville de Rochefort pour 1823*, au n° 28 de la rue Sainte-Catherine (soit l'actuelle rue de la Marine, n°11), où il donnait quelques cours.

Société de Littérature, à laquelle il enverra quelques exemplaires de ses productions presque chaque année, de 1816 à 1824<sup>14</sup>. Les titres en sont éloquentes : *Ode pour la fête du 8 juillet* (1816), *Ode pour le mariage de Son Altesse Royale Monseigneur le duc de Berry* (1816), *Etrennes à la ville de Rochefort* (1817), *Bouquet au Roi* (1818), *Le Départ des alliés* (1818), *Sur la naissance et le baptême de Son Altesse Royale le duc de Bordeaux* (1821), *Ode latine sur l'assassinat de Monseigneur le duc de Berry* (1822), *Cantate nouvelle à l'occasion de la fête du Roi* (1822), *Cantate faite en l'honneur de Son Altesse Royale le duc d'Angoulême à l'occasion de la délivrance du roi d'Espagne* (1824), et, moins de deux mois avant sa mort, deux *Odes françaises*, l'une *sur la mort de Louis XVIII*, l'autre *sur l'avènement de Charles X* (15 octobre 1824). En 1823, il publie chez Goulard, à Rochefort, un in-octavo de 116 pages intitulé *Mélanges littéraires*, poésies latines et françaises. Rien n'y fait : la monarchie restaurée demeure inflexible.

Durant toute cette période extrêmement difficile pour lui et les siens, Baril supporte avec dignité le sort qui le frappe, et la Société de Littérature ne reste pas insensible à cette détresse. A chaque envoi d'hommage, elle ne manque pas de lui « témoigner, suivant l'usage, toute sa gratitude », comme le confirment les « pièces de dépenses » des comptes financiers. La municipalité de Rochefort s'émeut et vote à Baril une subvention de 400 F en 1824, l'année de sa mort dans le dénuement et l'amertume.

L'un des fils du poète, Théophile, s'essayera à son tour à la poésie. Le 3 mars 1841, il envoie à la Société d'Agriculture, Littérature, Sciences et Arts, un hymne de 51 strophes intitulé « La Fête de la Vierge », extrait du livre troisième des *Echos poétiques de l'âme chrétienne*<sup>15</sup>, où il se propose de « ramener les hommes à la pratique catholique »...

Philippe Duprat

N° 10 Société de Littérature, Sciences et Arts  
 Monsieur le trésorier se propose de satisfaire aux  
 vœux de la Société en mettant à sa disposition  
 du secrétaire la somme de vingt francs, pour  
 être donnée à un littérateur malheureux.  
 Rochefort le 26 avril 1816  
 Le secrétaire général  
 J. Meyou  
 reçu  
 Baril

Société de Littérature, Sciences et Arts  
 Pièce de dépenses n° 10, compte financier 1816 (Archives de la Société de Géographie de Rochefort)

<sup>14</sup> *Ibidem*.

<sup>15</sup> Théophile Baril publiera ces *Echos...* à La Rochelle, chez Mareschal, en 1843 (deux volumes in 8°), suivis en 1847 de *La Papauté*, à S.S. Pie IX, chez Loustau à Rochefort.